

Séance extraordinaire du 18 novembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 18 novembre 2021 à 19h30 à la salle de conseil, située au 36, rue Principale à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Contrat Bou-1802 – Réfection rue Principale et rue du Pont

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Projet de la Chasse-Galerie

700-2 Entrée principale du Centre municipal – Rampe d'accès

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2021-11-18-291

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation et comportant les sujets suivants :

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Contrat BOU-1802 – Réfection rue Principale et rue du Pont

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Projet de la Chasse-Galerie

700-2 Entrée principale du Centre municipal – Rampe d'accès

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 **Contrat BOU-1802 – Réfection rue Principale et rue du Pont**

M.B. 2021-11-18-292

Considérant la résolution M.B. 2021-06-17-168 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 17 juin 2021;

Considérant la subvention qui est rattachée à ce projet de réfection;

Considérant l'obligation d'obtenir une lettre d'attestation pour la conformité des travaux;

Considérant les vérifications effectuées auprès de la firme Groupe ABS, firme embauchée pour les travaux de contrôle de la qualité;

Considérant que cette firme a accepté de nous offrir leurs services pour produire l'attestation pour la conformité des travaux;

Considérant que les déboursés effectués jusqu'à présent, nécessitent des crédits supplémentaires au montant budgétaire attribué en juin 2021;

Considérant que la firme devra procéder à une visite d'inspection et à la rédaction du rapport et de la lettre d'attestation;

Considérant qu'un mandat relatif à des travaux de carottage de l'enrobé bitumineux a été accordé à la firme, mandat dont le coût sera transféré à l'entrepreneur;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'entériner le mandat octroyé à la firme Groupe ABS pour la visite d'inspection et production de rapports suite à cette visite et de débloquer des crédits supplémentaires d'une somme approximative de 5 000\$, somme qui couvrira l'excédent des dépenses encourues et les honoraires relatifs à la visite d'inspection.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Projet de la Chasse-Galerie

M.B. 2021-11-18-293

Considérant la résolution M.B. 2019-11-04-278 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2019;

Considérant le contrat signé avec monsieur Donald Doiron pour la réalisation de l'œuvre d'art de la Chasse-Galerie;

Considérant les obligations du contractant inscrites dans ledit contrat;

Considérant la lettre reçue de monsieur Doiron pour la remise de l'œuvre d'art;

Considérant le devis d'entretien de l'œuvre de l'art déposé par l'artiste;

Considérant les sommes résiduelles à payer pour l'exécution de ce contrat;

Considérant les résolutions M.B. 2021-02-01-034 et M.B. 2021-04-07-091 adoptées par les membres du conseil lors des séances ordinaires de conseil tenues en février et avril 2021;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'accepter l'œuvre et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements des sommes dues à monsieur Donald Doiron.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Entrée principale du Centre municipal – Rampe d'accès

M.B. 2021-11-18-294

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'octroyer le contrat de la fabrication et de l'installation d'une rampe d'accès pour le Centre municipal, à l'entreprise « Les Industries Galipeau enr. » et ce, pour la somme de 2 250\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2021-11-18-295

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présence séance extraordinaire à 19 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière